

Ouvrage

Obam Nlong propose de passer « Du franc Cfa à l'Afrix »

L'essai de cet auteur prolifique, 180 pages, paru le 24 avril dernier chez L'Harmattan, traite avec autorité ce sujet à controverse.



Par Alain Ndanga

René Anatole Obam Nlong est dépositaire d'une abondante littérature en intelligence économique, avec l'angle davantage resserré sur le Franc Cfa. Sa nouvelle trouvaille, « Du franc CFA à l'Afrix » sous-titré « la nécessaire refonte du Fonds monétaire africain » est le fruit qui manquait dans le verger. Bien avant, il publie en septembre 2017, chez Edilivre, « Essai d'optimisation du système des marchés publics au Cameroun » et les autres titres suivants : « Caractérisation de la contribution chinoise au développement des énergies propres en Afrique » ; « Quels sont les effets du réajustement du FCFA sur la caoculture au Cameroun ? », Bulletin de la Banque des États de l'Afrique Centrale, n° 248 de novembre 1998.

Dans ce nouvel ouvrage paru le 24 avril dernier chez L'Harmattan, l'auteur met le pied dans la fourmière. L'auteur trouve opportun de changer le paradigme ; explique surtout pourquoi le franc Cfa demeure un sujet de controverse, « malgré sa confiance persistante parmi les populations et les marchés financiers ». Pour l'économiste, cette « monnaie » doit ses dérivées de ses « péchés originels ». Obam Nlong fait allusion à plusieurs faits aussi bien immatériels que matériels qu'il ressasse de manière exhaustive et qui explique pourquoi les Africains veulent se départir du franc Cfa : l'acronyme lié à l'histoire coloniale des pays concernés, l'impression des billets et la fabrication des pièces de monnaie en France, un régime de change fixe avec le franc français puis avec l'euro, la garantie de convertibilité et l'existence d'un compte d'opérations auprès du Trésor français, son appartenance à une zone monétaire sous optimale, la



participation de la France auprès des instances de gouvernance de la Banque centrale régionale.

D'après l'auteur, le rejet du franc CFA va au-delà de la simple question monétaire. Il précise qu'il s'inscrit dans une quête d'émancipation vis-à-vis de la France dans divers domaines (diplomatique, économique, militaire et culturel). « Du franc CFA à l'Afrix, la nécessaire refonte du Fonds monétaire africain » propose une réforme du franc CFA en l'occurrence dans la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), soulignant la nécessité d'un consensus entre les dirigeants politiques pour aborder des questions complexes comme le

choix d'un régime de change, permettant d'accompagner les économies concernées sur une trajectoire de développement plus vertueuse, la gestion efficiente des réserves de change ou la présence française dans les instances de gouvernance de la Cemac. L'ouvrage aborde également la problématique de l'instabilité permanente des devises africaines qui affecte gravement les économies, suggérant que le Fonds monétaire africain pourrait offrir une solution à cette problématique.

Le livre est un manifeste à l'adresse des dirigeants de la sous-région Afrique centrale appartenant au Franc de la Coopération financière en Afrique : Cameroun, à la République Centrafricaine, à la République du Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale et au Tchad. L'importance de ces pays englués dans cette monnaie « imposée » confère un important à cet ouvrage qui est « une véritable boussole monétaire » dans cette sous-région.

René Anatole Obam Nlong est économiste, spécialisé en politiques économiques, économie de développement et intelligence économique. Il est diplômé de l'Université de Yaoundé, de l'Institut des Relations internationales du Cameroun (IRIC), de l'Université d'Auvergne de Clermont-Ferrand (CERDI) et de l'École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique de Paris (ESIEE Paris). Crédité d'une brillante carrière dans la haute administration camerounaise, il a eu le privilège de travailler avec Boutros Boutros-Ghali, sixième secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (1992-1996) et Abdou Diouf, (1981-2000), respectivement premier et deuxième secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (Paris-France), en qualité de directeur du développement économique et de la solidarité.